

Zeitschrift:	Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen
Herausgeber:	Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere
Band:	63 (1990)
Heft:	5
Rubrik:	Association Suisse des officiers et sous-officiers du telegraphe de campagne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal de la 58e Assemblée générale

18 mai 1989 à Brigue**Ouverture de l'Assemblée**

A 13.30 h précise le président central, cap Werner Huber, ouvre la 58e Assemblée générale (AG) dans la grande salle du centre paroissial de Brigue.

Il souhaite une cordiale bienvenue aux invités et membres d'honneur de notre association ainsi qu'à tous les participants et salue en particulier les personnalités suivantes:

maj	M. Bargetzi	Membre fondateur
maj	E. Beck	EM S tg et tf camp
div	J. Biedermann	Chef d'arme trp trm
maj	H. Bögli	cdt gr exploit TT 9
plt	Ch.-A. Droz	Président du groupe local de Sion
maj	H. Giger	cdt gr exploit TT 15
div	A. Guisolan	Membre d'honneur
maj	W. Haenggi	cdt gr exploit TT 5, directeur des Télécommunications, Sion
div	E. Honegger	Membre d'honneur
col	W. Keller	cdt S tg et tf camp
maj EMG	W. Kuhn	AFTT
maj	H. Lustenberger	Groupe local de Lucerne
col	F. Locher	Membre d'honneur
maj	F. Meuter	Membre d'honneur
lt col	J. Muri	Membre d'honneur
maj	Th. Schneiter	Membre d'honneur
maj	E. Veidt	cdt gr exploit TT 16
maj	K. Wührmann	Suppléant du directeur général, Dép. des Télécommunications DG PTT

Parmi les invités excusés, il cite:

- M. Trachsel, président de la Direction générale des PTT
- maj Ch. Steffen, remplaçant du cdt tg et tf camp
- col A. Fauchère, chef de l'administration militaire cantonale
- maj J.-F. Büttikofer, DG PTT
- les cdt des gr exploit TT 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 14 et 18

En outre, 60 camarades se sont également excusés.

Le contrôle d'entrée atteste la présence de 129 membres ayant le droit de vote. La majorité absolue est donc de 65 voix et la majorité des 2/3 de 86 voix.

Aucune remarque n'étant faite au sujet de l'ordre du jour, celui-ci est accepté tacitement.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Désignation
 - du secrétaire du jour
 - des scrutateurs
3. Procès-verbal de la 57e Assemblée générale
4. Rapport annuel du Président
5. Finances
 - comptes 1988
 - rapport des vérificateurs des comptes
 - budget 1989, cotisation annuelle
 - désignation d'un vérificateur
6. Allocution du maj Werner Haenggi, directeur des Télécommunications Sion et cdt gr exploit TT 5
7. Allocution du col Werner Keller, cdt S tg et tf camp
8. Pause
9. Allocution du div Joseph Biedermann, chef d'arme des trp trm
10. Election du nouveau président central
11. Hommage aux vétérans
12. Proclamation des résultats du concours décentralisé de tir au pistolet 1988
13. Divers
14. Fin de la partie statutaire de l'Assemblée

Le rapport d'activité 1988 du président central est accepté à l'unanimité par applaudissements.

Finances*Comptes 1988*

Chaque participant a reçu les comptes 1988. Le caissier, plt Paul Imhof, relève avec satisfaction le bénéfice important de Fr. 2669.95 pour la caisse centrale. Cependant, ce bénéfice ne compense pas entièrement le déficit de Fr. 2682.20 des comptes du tir décentralisé. Il convient de relever que ce déficit de la caisse du tir provient essentiellement de l'achat d'une réserve de gobelet en étain pour Fr. 2270. Le fortune de notre association au 31 décembre 1988 se monte à Fr. 9154.35 (+2669.95) et le fonds de tir à Fr. 1931.55 (-2682.20).

Rapport des vérificateurs des comptes

Le cap Georges Fleurdelys (GL Lausanne) déclare qu'il a vérifié les comptes avec le plt K. Lüscher (GL Berne) et qu'ils les ont trouvés en ordre.

Désignation du secrétaire du jour et des scrutateurs

Suivant les propositions du Comité Central (CC), l'Assemblée désigne par applaudissement le cap Henri Luyet, vice-président du CC, comme secrétaire du jour, et les camarades cap R. de Morsier, plt Ch.-A. Droz et CS J. Lorenz, tous du GL Sion, comme scrutateurs.

Rapport annuel du président

Le président central présente son rapport annuel de façon équilibrée alternativement en français et en allemand.

En complément de la publication in extenso en allemand et en français dans les PIONIER de juillet/août et septembre 1989, nous relevons les points suivants:

– Etat des membres à fin 1988	691
– Etat des membres à fin 1987	680
Augmentation	11

Malheureusement trois camarades, soit le même nombre que l'année précédente, nous ont quitté pour toujours en 1988. Il s'agit de:

- maj Jakob Keller, 1921 (GL Zurich)
- cap Leo Eiholzer, 1917 (GL Lucerne)
- cap Gerold Buser, 1937 (GL Bienne)

Le cap Buser était le président du GL de Bienne et nous avons beaucoup apprécié sa collaboration.

Par un moment de silence, l'AG honore la mémoire de ces disparus.

Le président relève encore que les GL n'ont transmis aucune proposition pour l'AG 1989.

Procès-verbal de la 57e Assemblée générale du 5 mai 1988 à Sion

Rédigé par le cap Henri Luyet, le procès-verbal de la 57e AG qui s'est tenue à Sion a été publié en allemand dans le PIONIER d'avril 1989 et en français dans celui de mai 1989.

Des exemplaires en nombre suffisant sont à la disposition des membres à la table du CC. Sa lecture n'est pas demandée et il est accepté à l'unanimité avec les remerciements d'usage à son rédacteur.

Aussi les vérificateurs des comptes recommandent-ils à l'AG de les approuver. Les comptes 1988 et le rapport des réviseurs sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier et au CC.

Budget 1989 et cotisation annuelle

Le budget 1989 prévoit un excédent des dépenses de Fr. 230.- pour la caisse centrale et de Fr. 376.50 pour le fonds de tir.

Malgré tout le caissier propose de maintenir la cotisation annuelle à Fr. 15.- (+Fr. 21.- pour le PIONIER).

Cette proposition de même que les budgets de la caisse centrale et du fonds de tir sont acceptés à l'unanimité et le président central remercie le caissier pour l'excellent travail fourni.

Nomination d'un réviseur des comptes

Conformément aux statuts un nouveau réviseur des comptes doit être nommé en remplacement du cap Fleurdelys du GL Lausanne. Le président propose donc le plt Peter Zbinden du GL Olten.

Aucune autre proposition n'étant faite, le plt Zbinden est nommé réviseur des comptes par applaudissements.

Allocution du maj Werner Haenggi, directeur des Télécommunications Sion et cdt gr exploit TT 5

Le maj Werner Haenggi a le plaisir et l'honneur de saluer, pour la seconde fois en terre valaisanne, tous les participants à l'AG.

Eu égard au fait que cette Assemblée générale 1989 se tient à Brigue, il présente plus en détail certaines particularités touristiques... et linguistiques de cette région.

Il relève entre autre la bonne collaboration militaire/DT lors des catastrophes naturelles de l'été 1987 dans la vallée de Conches.

Pour terminer il remercie les collaborateurs de sa DT qui ont assumé, à satisfaction générale, les différentes tâches du CC.

Allocution du col Werner Keller, cdt S tg et tf camp

Pour commencer le col Keller relève que l'ordonnance sur le tg camp a été mise en vigueur il y a tout juste 100 ans et que dans deux ans le S tg et tf camp comptera 125 ans.

En relation avec le 700e anniversaire de notre patrie, cela sera fêté dignement en 1991.

A l'AG de l'année passée, le col Keller nous a présenté en détail la réorganisation du S tg et tf camp. Cette année il nous donne un résumé de cette réorganisation, dont il fait le point:

- L'organisation est fondée sur le principe de l'«union de personne»: les fonctions civiles sont assurées en cas de mobilisation par les mêmes personnes.

Cela veut dire que le concept S tg et tf camp proposé doit tenir compte de la nouvelle organisation des gr exploit TT et des services des télécommunications.

- Il est prévu de créer des EM régionaux de cdmr afin d'avoir la mobilité nécessaire.

- Le domaine tactique est révalorisé.

- Les grades des of tg incorporés dans les EM doivent être adaptés.

- La désignation de notre service doit être actualisée et remplacée par une forme plus adéquate.

Ces propositions ont été faites le 23 décembre 1988.

La nouvelle organisation semble convenir aux instances supérieures; par contre, une nouvelle dénomination est refusée.

En ce qui touche la structure des grades, des comparaisons avec le P camp montrent que les of tg camp sont défavorisés depuis des années. Notre proposition d'amélioration de 40 positions a été refusée sans explication par le chef EMG. Ce refus exige une nouvelle considération de la question. Le 19 mai 1989 (soit le lendemain de l'AG) cette affaire sera discutée, en compagnie du chef d'arme, avec le chef EMG. La structure actuelle des grades n'est pas attractive et peu favorable pour convaincre des collaborateurs qualifiés. Notre association est appelée à soutenir cette action si les choses n'avancent pas. A la fin de l'EO tg camp 1988, 23 nouveaux officiers ont été brevetés. En 1989 un cours d'introduction pour sof tg camp sera organisé, bien que nous ayons eu de la peine à trouver assez de participants.

Le cdt S tg et tf camp remercie le CC pour l'organisation de l'AG 89 et pour l'excellente collaboration. Il remercie également le cdt gr exploit TT 5 pour son soutien au CC.

Des louanges vont également aux nombreux of et sof tg camp pour le travail qualifié qu'ils accomplissent. Ils rendent ainsi d'excellents services à notre armée et présentent une bonne image de l'entreprise des PTT.

Pour terminer, le col Keller nous apporte les salutations de notre direction générale et les remerciements de la part des invités.

La nombreuse participation à cette AG sera favorable à la camaraderie et à de bonnes relations de service.

Des applaudissements remercient le col W. Keller.

Le président central fait encore la proposition suivante:

Si l'entretien du 19 mai 1989 sur la structure des grades devrait être un échec, le CC doit adopter les moyens appropriés pour que cette requête justifiée soit étudiée avec l'attention voulue et si possible qu'elle soit acceptée.

Le maj Theo Schneiter (Thoune) souhaite que cette proposition soit soumise d'abord aux membres participant à notre AG.

Le président central soumet donc les deux propositions suivantes à votation:

1. L'adaptation de la structure des grades proposée par le cdmr S tg et tf camp est approuvée.
 2. La proposition du président central sur la suite à donner à cette affaire est acceptée.
- Ces deux points sont acceptés à l'unanimité. (Nous avons appris le lendemain que l'entretien du 19 mai 1989 sur les grades militaires a été favorable. Ainsi notre association n'a pas à prendre des mesures particulières pour le moment.)

Allocution du divisionnaire Joseph Biedermann, chef d'arme des trp trm

Le div Biedermann a bien volontiers donné suite à l'invitation de ce jour et pas uniquement à cause des beautés naturelles de la région, mais surtout à cause de la cohésion qu'apporte une telle manifestation et également pour tenir compte de l'engagement des cadres militaires qui constituent cette association.

Ce n'est plus de mode de s'occuper d'affaires militaires durant les loisirs et de chercher avec fantaisie une solution pour réunir sous un dénominateur commun le défi technique et la camaraderie.

Aussi, le chef d'arme apprécie à sa juste valeur le fait d'avoir dans sa troupe des cadres en-

gagés qui se préparent sans contrainte à leurs multiples tâches.

De cette façon, ils pourront toujours collaborer, même dans des conditions difficiles.

Que cette préparation se fasse également sur le plan sportif est très réjouissant ainsi que le prouvent les bons résultats obtenus à Andermatt.

1989 est l'année de la communication pour les trp trm. Du 1er avril au 7 mai a été présentée une exposition très complète au Musée des transports de Lucerne. Le but visé était de démontrer un système moderne de transmission militaire aux soldats gris-argent et aux autres visiteurs. On a compté quelque 79 000 visiteurs au Musée des transports dont la plupart ont passé dans notre exposition. Le thème conducteur était: Les communications des années 90, sous le slogan «Des liaisons sûres pour notre armée».

Le div Biedermann souligne l'importance de la collaboration étroite entre l'Office fédéral des trp trm et l'entreprise des PTT. A l'avenir les besoins en communications militaires ne peuvent être remplis de manière économique que par le soutien des PTT. Le S tg et tf camp a une importance déterminante; c'est la raison pour laquelle il a été inclus dans la réorganisation.

Cette affaire sera traitée le 16 juin 1989 par la Commission de défense nationale. Nous pouvons être optimistes en ce qui concerne l'adaptation des grades car le div Biedermann nous assure de son soutien total.

Allocution du maj EMG Kuhn, représentant l'AFTT

Le maj EMG Werner Kuhn participe à notre AG en tant que représentant de l'AFTT et il nous apporte le salut de l'association faîtière. Il saisit cette occasion pour relever le problème du périodique de notre association, c'est-à-dire le PIONIER, qui veut et doit informer de manière compétente, non seulement sur la vie de notre association, mais aussi sur la technique qui nous entoure dans la vie de tous les jours. Il serait apprécié que des articles spécialisés de l'entreprise des PTT ainsi que des communications du cdmr S tg et tf camp y soient publiés.

Le revers de la médaille du PIONIER est l'aspect financier. Jusqu'à présent, il nous a été possible de trouver un rédacteur bénévole. Le nombre des annonces a fortement diminué. Les finances du PIONIER sont un thème permanent lors des séances du CC AFTT.

On voudrait maintenir la forme et la fréquence de parution actuelles. Il ne s'agit de rien d'autre que de compenser le renchérissement car depuis 1983 le prix de l'abonnement n'a plus été augmenté. Cette adaptation ne serait pas nécessaire, si l'on trouvait assez d'annonceurs (une page d'annonces par No). Un appel est lancé pour trouver des annonceurs!

Lors d'un séminaire qui se tiendra au mois de juin prochain, le problème du PIONIER sera au centre des débats. Les membres de notre association représentent environ 30% des abonnés. Le nouveau CC est invité à prendre part à ce séminaire.

Le président central, cap Huber, ne veut pas entrer dans les détails. Il souligne cependant à nouveau que tous les aspects du problème doivent être considérés de manière ouverte. Un certain nombre de nos camarades se sentent un peu trop sollicités et on ne peut pas leur en vouloir car:

- l'information nous parvient par la voie de service professionnelle,

– chacun n'a pas fait carrière dans les gris-argent et on ne peut pas attendre de lui les mêmes sentiments que de celui qui a «grandi» à Kloten ou à Bülach!

Le cap Huber souligne cependant que ceci n'est pas une raison pour ne pas s'engager en faveur du PIONIER!

Présentation du nouveau président central

Le président central déclare qu'après 2 années d'activité le CC valaisan dépose son mandat.

Selon les statuts, c'est le GL de Lucerne qui doit prendre la relève. L'assemblée générale doit élire le nouveau président central; ce dernier est compétent pour désigner ensuite les autres membres du comité central.

Le président propose donc le

maj Hans Lustenberger

comme nouveau président central.

Il n'y a pas d'autres propositions et le maj Lustenberger est applaudi comme nouveau président central.

Le cap Huber présente le nouveau président central, qui est of tg camp à l'EM du 4e corps d'armée. Au civil, il dirige la division Commutation et Transmission de la DT Lucerne.

A son tour, le nouveau président central remercie de l'honneur qui est fait à la Suisse centrale et à la DT Lucerne. Il fera son possible pour s'occuper au mieux des affaires de notre association avec l'aide de ses camarades déjà présents pour faire partie du CC, soit:

cap E. Villiger

plt T. Christen

adj sof P. Bucher

adj sof H.-R. Küng

Il a déjà prévu de faire l'AG 1990 à Zoug. Celle de 1991 revêtira un cérémonial particulier, car elle permettra de fêter le 60e anniversaire de notre association, les 125 ans du tg camp et les 700 ans de notre Confédération!

Hommage aux vétérans

Comme à l'accoutumée 13 membres qui ont atteint l'âge de 60 ans sont honorés par la remise du gobelet traditionnel.

Il s'agit des camarades suivants:

CS	Fritz Lölicher	GL Bâle	cdt
maj	Ernesto Galli*	GL Bellinzone	
cap	Peter Künzi	GL Berne	
plt	Ernst Mülheim	GL Berne	
plt	Hans-Peter Munz	GL Berne	
maj	Jules Reichenbach	GL Biel	
cap	Yves Cornu*	GL Lausanne	
CS	Fritz Blaser	GL Olten	
maj	Eugen Veidt*	GL St-Gall	cdt
CS	Georg Gampon	GL St-Gall	
maj	Werner Haenggi*	GL Sion	cdt
cap	Henri Luyet*	GL Sion	
cap	Bruno Gfeller	GL Winterthour	

* membres présents à l'Assemblée

Proclamation des résultats du concours décentralisé de tir au pistolet 1988

Adj sof M. Seiz donne le palmarès 1988, soit:

Classement par équipe 50 m		
1. Thoune	86.00	
2. Fribourg	84.50	

3. Olten	83.28
4. Bellinzone	82.50
5. Rapperswil	81.42

Classement individuel 50 m

	pts
1. Adj Uof Rinderer Arnold Rapperswil	94
2. Adj Uof Eichenberger Rolf Olten	94
3. Hptm Notz Armin Thoune	92
4. Hptm Schreier Urs-Viktor Zurich	92
5. Adj Uof Wipf Hans Winterthour	91

Classement par équipe 25 m

	pts
1. Olten	91.14
2. Coire	86.85
3. St-Gall	86.22
4. Biel	85.25
5. Bâle	77.57

Classement individuel 25 m

	pts
1. Major Schlatter Rudolf, Zurich	98
2. Adj Uof Studer Anton, Olten	97
3. Hptm Hofer Urs, Chur	96
4. Oblt Zbinden Peter, Olten	96
5. Hptm Studer Erich, Berne	93

Challenges de l'ass of et sof tg camp

Vainqueurs 1988:

50 m GL Thoune

25 m GL Olten

Challenges Divisionnaire A. Guisolan

Vainqueur 1988:

GL Thoune participation: 68,75%

Avant de clore cette AG 1989, le président central rend honneur au maj Maurice Bargetzi, membre fondateur, qui participe aujourd'hui à notre assemblée. De plus, le hasard ayant bien fait les choses, il fête aujourd'hui même ses 93 ans! Le maj Bargetzi est très applaudi par l'assemblée et, par l'entremise d'une charmante dame en costume de Suisse, il lui est remis un souvenir sous la forme d'un magnifique cristal de la vallée de Binn.

Une fois de plus, notre membre d'honneur div E. Honegger se fait un plaisir d'honorer un membre de mérite de notre association. Cette année, son choix s'est porté sur le président central sortant, auquel il remet un livre, tout en lui souhaitant plus de loisirs – après la remise de son mandat présidentiel – afin d'avoir le temps de le lire!

Le div E. Honegger remet également une petite attention aux autres membres du comité central. Cet intermède est salué par des applaudissements.

Divers

Pour terminer, le président central remercie toutes les instances et toutes les personnes qui ont concouru à la réussite de cette seconde Assemblée générale en Valais.

La parole n'étant plus demandée, le cap Huber lève la 58e Assemblée générale de notre association.

cap H. Luyet

Major Müller Fritz, 24;

Ftg Of FF Trp

1.1.1956–31.12.1989

Mit Major Müller ehren wir einen Ftg Of welcher (sogar über seine berufliche Pensionierung im Februar 1989 – während 34 Jahren den Ftg u Ftf D) bei den Stäben der FF Trp überaus kompetent vertrat. Am 24. November 1989 leistete Major Müller seinen letzten besetzten Dienstag. Damit leistete er auch seinen 43. WK und gleichzeitig wurde ihm der 1743ste Dienstag im DB einge tragen.

Major Müller wurde am 29. Februar 1924 in Uitikon-Waldegg geboren, wo er auch seine Jugendzeit verbrachte. Nach einer Lehre als Feinmechaniker trat er am 7. Februar 1944 in den Militärdienst ein. In Chur absolvierte er die RS als Infanteriekanonen- und Minenwerferk anionier. Nach der UOS leistete er bis zum Ende des Krieges 65 Tage Aktivdienst.

Zivil bildete sich Major Müller am Technikum in Winterthur zum diplomierten Elektroingenieur HTL aus. Dies war auch der Grundstein für seine weitere militärische Laufbahn: Er trat im Jahre 1953 in die Uem OS in Kloten ein. Fortan wirkte Major Müller zuerst als Telegrafenoffizier und ab 1956 als Feldtelegraphen-Offizier bei verschiedenen Stäben der FF Trp.

Die erworbenen Kenntnisse als Elektroingenieur setzte Major Fritz Müller auch im Zivilen tatkräftig ein. Am 1. Oktober 1950 begann er seine PTT-Laufbahn bei der damaligen Kreistelefondirektion in Zürich. 1953 wechselte er in die Generaldirektion PTT nach Bern. Der PTT blieb er bis zu seiner Pensionierung am 28. Februar 1989 treu. Zuletzt war er Sektionschef der Sektion Teilnehmeranlagen. Als Projektleiter für das Natel C trug er wesentlich zu dessen Entwicklung und Realisierung bei.

Major Müller war auch politisch ausgesprochen aktiv. 12 Jahre war er im Gemeinderat von Rubigen BE tätig, wovon 7 Jahre als Gemeindepräsident. Major Müller hofft, dass in Zukunft vermehrt miteinander geredet wird, um so die anstehenden Probleme lösen zu können. Er tritt zudem dafür ein, dass den Jugendlichen Freiräume in ihrer Lebensgestaltung belassen werden, denn nur so könne auf Dauer erreicht werden, dass jung und alt am «gleichen Strick» ziehen würden.

In Zukunft wird sich Major Müller ausgiebiger um seine Rosen- und Tulpenzucht kümmern können. Zusammen mit seiner Frau wird er nun auch häufiger in seiner Tessiner Ferienwohnung anzurecken sein. Langweilig wird es ihm nach seiner Pensionierung bestimmt nicht werden.

Wir wünschen Major Fritz Müller für die Zukunft alles Gute und danken ihm für den geleisteten Einsatz herzlich.